



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°001/2022

**Objet :** Budget primitif  
2022

Membres : 18  
Présents : 12  
Pouvoirs : 2  
Votants : 14  
Pour : 14

L'an deux mille vingt-deux et le 14 janvier à 11h00, Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Etang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 4 janvier, se sont réunis au lieu du siège du syndicat, sous la Présidence de Michel PY.

Titulaires présents : Estelle DEDEBANT, Bernard DEVIC, Madeleine GARCIA-VIDAL, Patrick GONCALVES, Alain GOT, Lucas JAULENT, Michel PY, Laurence REKAS

Suppléants présents : Frédéric ALOY, Nathalie CHAPPERT-GAUJAL, Danielle DANTRESSANGLE, Joël LEVASSEUR

Pouvoirs : Bernard LOUBIE à Laurence REKAS, Laurent MALET à Alain GOT

Secrétaire de séance : Lucas JAULENT

Monsieur le Président expose au Conseil le projet de budget primitif 2022 du Syndicat Mixte RIVAGE, élaboré sur la base du débat d'orientation budgétaire du 19/11/2021 et qui se présente comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION FONCTIONNEMENT	
Dépenses	378 150,00 €	Dépenses	33 000,00 €
Recettes	378 150,00 €	Recettes	33 000,00 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif 2022, tel qu'indiqué ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
A LEUCATE,  
LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS.

  
  
Le Président  
Michel PY

Affiché le 09.02.22